

Pierre Triomphe

Les mises en scène du passé au Palais-Bourbon (1815-1848). Aux origines d'une mémoire nationale.

Thèse de doctorat d'histoire soutenue le 13 décembre 2005 à l'université de Montpellier-III-Paul-Valéry, devant un jury composé de Francis Démier (président), Christian Amalvi, Charles-Olivier Carbonell (directeur de la thèse), Jean Garrigues et Jean-François Jacouty.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Pierre Triomphe, « Les mises en scène du passé au Palais-Bourbon (1815-1848). Aux origines d'une mémoire nationale. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 32 | 2006, mis en ligne le 29 décembre 2006. URL : <http://rh19.revues.org/index1133.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index1133.html>

Document généré automatiquement le 28 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Pierre Triomphe

Les mises en scène du passé au Palais-Bourbon (1815-1848). Aux origines d'une mémoire nationale.

Thèse de doctorat d'histoire soutenue le 13 décembre 2005 à l'université de Montpellier-III-Paul-Valéry, devant un jury composé de Francis Démier (président), Christian Amalvi, Charles-Olivier Carbonell (directeur de la thèse), Jean Garrigues et Jean-François Jacouty.

Pagination de l'édition papier : p. 153-209

- 1 L'actualité récente, avec notamment les débats récurrents sur la colonisation, ou la commémoration avortée de la bataille d'Austerlitz, souligne l'importance de l'histoire dans le débat politique. De telles discussions m'interpellent depuis que j'ai entamé des études historiques, car elles remettent en cause le postulat du jeune amateur d'histoire qui avait cru à « l'objectivité » de la science historique, avec la même naïveté qu'on attribue souvent, en le caricaturant, à Leopold von Ranke. Elles soulignent la forte relation qui existe entre expression politique et usages du passé sous diverses formes, que les adversaires sont prompts à qualifier de manipulation, et pour lesquels les historiens hésitent fréquemment entre les termes d'histoire ou de mémoire¹. Cette étroite imbrication entre discours politique(s) et historique(s) est souvent perçue comme une spécificité hexagonale², particulièrement marquée lors du premier XIX^e siècle, que d'aucuns baptisent, sans doute à tort, le « siècle de l'histoire³ ». Ainsi que le souligne Pierre Nora, il y a certainement plus d'une similitude entre notre époque, marquée par la fin annoncée des idéologies, la crise de l'identité nationale et la contestation de l'idée même de progrès, et ces premières années du XIX^e siècle, cette époque de bouillonnement intellectuel, qui apparaît ainsi particulièrement propice à une interrogation plus générale sur les rapports unissant histoire et politique. En effet, c'est justement au cours de ces années qu'ont pris naissance et se sont affirmés un grand nombre d'éléments appelés à une longue postérité, aussi bien dans les usages du passé par les parlementaires que, plus généralement, dans les clivages constitutifs du champ politique⁴.
- 2 Le rapport au temps qu'entretiennent les hommes de l'époque apparaît tout à la fois fondamental et confus, éclairé et brouillé par de multiples comparaisons et métaphores, dont les plus beaux exemples nous viennent certainement des écrivains, à l'instar de ces quelques lignes de Musset, alors qu'il revient sur les débuts de la Restauration :
- 3 Trois éléments partageaient donc la vie qui s'offrait alors aux jeunes gens : derrière eux un passé à jamais détruit s'agitant encore sur ses ruines, avec tous les fossiles des siècles de l'absolutisme ; devant eux l'aurore d'un immense horizon, les premières clartés de l'avenir ; et entre ces deux mondes ... quelque chose de semblable à l'Océan qui sépare le vieux continent de la jeune Amérique, je ne sais quoi de vague et de flottant, une mer houleuse et pleine de naufrages, traversée de temps en temps par quelque blanche voile lointaine ou par quelque navire soufflant une lourde vapeur ; le siècle présent, en un mot, qui sépare le passé de l'avenir, qui n'est ni l'un ni l'autre et qui est à tous deux à la fois, et où l'on ne sait, à chaque pas qu'on fait, si l'on marche sur une semence ou sur un débris⁵.
- 4 Plus généralement, les sources littéraires relatives aux liens unissant passé et politique sont particulièrement nombreuses au cours de cette période. Les œuvres de Balzac, Chateaubriand, Benjamin Constant, Victor Hugo, Lamartine ou Stendhal, sont toutes parsemées de références historiques, et ont contribué à me donner un goût particulier pour ce premier dix-neuvième siècle qu'elles représentent sous un jour fascinant, à défaut d'être toujours séduisant. De même, les écrits historiques ont une résonance politique marquée, comme en témoignent les confidences d'un Augustin Thierry revenant sur ses débuts d'historien, ou le cas emblématique de Guizot, dont les cours furent suspendus sous le ministère Villèle, avant que, à la fin

de son long ministère, son propre gouvernement suspende de même les cours de Michelet. L'écriture de l'histoire se différencie donc difficilement de celle de la politique partisane, d'autant que les auteurs s'adonnent souvent alternativement à l'une et à l'autre activité. Les cas d'un Chateaubriand ou d'un Benjamin Constant ne sont que les plus illustres exemples d'une période où écrivains, historiens, pamphlétaires et acteurs politiques se confondent souvent, ne serait-ce qu'en raison de l'absence de différenciation des sciences sociales et de la non-professionnalisation de la vie politique. Le postulat selon lequel toutes les œuvres de cette époque, ou presque, se prêtent à une lecture politique, et particulièrement les écrits historiques, n'est cependant pas sans poser problème. Il ne s'agit évidemment pas de le contester, d'autant que le public de l'époque est prompt à déceler dans les références à un roi du Moyen Âge, à Henri IV, ou aux joutes parlementaires anglaises⁶ des allusions voilées à l'actualité ; constat valable aussi bien pour l'averti public parisien que pour le plus fruste public provincial⁷. Par contre, à force d'englober dans le champ politique l'ensemble du paysage culturel, il a tendance à se dilater à l'infini, au point de ne plus se prêter qu'à des analyses parcellaires. Souvent de grande qualité, celles-ci portent généralement sur une tendance politique – dont on a d'ailleurs le plus souvent tendance à exagérer la cohérence en se focalisant sur quelques figures de proue, comme l'excellent travail de Gérard Gengembre sur *La Contre-Révolution ou l'histoire désespérante* – ou alors, elles portent sur des objets historiques restreints : les Francs et les Gaulois, Charlemagne, les bourgeois de Calais, Jeanne d'Arc, Sully ou Richelieu⁸. A travers ces prismes, les différents auteurs interrogent les rapports des forces politiques contemporaines à l'histoire, souvent à travers une approche binaire opposant les deux France. Cependant, l'importance des controverses portant sur ces divers objets historiques dans les aléas de la politique française reste souvent à démontrer. On peut se demander, en forçant à dessein le trait, si l'affirmation d'un *goût du Moyen Âge*, avéré par diverses sources, est intrinsèquement politique, ou si la dilection pour cette période, liée à d'autres motivations, ne fait que par accident irruption de temps à autre sur une scène politique qui négligerait ordinairement ce passé lointain. D'autres études nous rappellent à juste titre l'importance dans le débat d'un passé jugé plus significatif, la Révolution et l'héritage napoléonien, et, en dépit d'un certain nombre de convergences entre ces travaux, il nous a semblé intéressant de reposer de la question des raisons de la présence du passé, ou plutôt des différents types de passé, dans le débat partisan.

- 5 Pour essayer d'apporter quelque chose de neuf, il s'agissait de retravailler les rapports entre passé et politique, pour tout d'abord dresser une cartographie du paysage historique qui s'offre dans le débat politique, et, à partir de là, pour essayer de préciser les rapports complexes des députés au temps. Dès lors, le recours à des méthodes quantitatives s'est imposé : elles permettent de peser le poids des différents moments du passé, et de ses différents acteurs, dans le débat politique. Dans cette optique, il s'agit tout autant de voir dans quelle mesure le passé s'inscrit dans le politique, que d'apprécier dans quelle mesure les références historiques participent de la vie politique elle-même.
- 6 Partiellement inspiré par les travaux de Jean El Gammal, qui s'est consacré à l'étude de cette problématique dans la France des années 1880 et 1890⁹, nous avons choisi de nous focaliser sur un lieu proprement politique, en l'occurrence le Palais-Bourbon. Tout au long de ces quelque trente années où fonctionne en France ce que les contemporains ont fréquemment désigné sous le nom de « monarchie parlementaire », c'est en effet le lieu central de la vie politique¹⁰. Les discussions qui s'y tiennent ont une résonance d'autant plus grande, que la presse leur donne un très large écho, les reproduisant, parfois *in extenso*, et les commentant longuement.
- 7 Une deuxième condition s'avérait également nécessaire. Même restreinte aux débats du Palais-Bourbon, la masse des débats – 111 volumes in-4° pour les *Archives Parlementaires* des débuts de la seconde Restauration à 1839 – empêchait toute étude exhaustive. Aussi, même si j'ai également appuyé ma réflexion et mes interprétations sur divers débats où le rôle de l'histoire présentait un intérêt certain, les dénombremens qui constituent le cœur de ce travail portent sur un unique débat annuel, essentiel tout au long de ces années, celui sur l'Adresse. Cette réponse au discours du trône qui ouvre la session parlementaire permet aux députés d'exprimer

leur point de vue sur ce qui s'est passé durant la vacation des Chambres, et sur le programme législatif de la session, et donc, indirectement, sur le ministère¹¹.

8 La solution retenue pose cependant un problème. Les débats sur l'Adresse n'ont cessé de prendre de l'ampleur tout au long de ces années. Sous la Restauration, la discussion se déroule en comité secret, elle est alors brève, n'excède pas trois jours, et n'est d'ailleurs conservée que de manière parcellaire jusqu'en 1828, date à partir de laquelle on dispose de l'intégralité des débats. Sous la monarchie de Juillet, les débats, qui ont lieu en séance publique, ne cessent de se prolonger, pour atteindre trois semaines à la veille de la révolution de Février. De ce fait, la représentativité de nos échantillons avant et après 1830 n'est pas la même, et l'on pourrait également se demander dans quelle mesure la durée du débat conditionne l'usage des références au passé : l'argumentation d'un orateur et son champ référentiel sont en effet partiellement conditionnés par le temps de parole qui lui est accordé. En dépit de cette réserve, ce choix semblait le plus pertinent, vu l'intérêt d'une étude qui permettrait de voir dans quelle mesure le bouleversement des forces politiques consécutif aux Trois Glorieuses affectait les usages partisans de l'histoire, ou les inconvénients à notre sens supérieurs d'autres choix méthodologiques qu'il serait trop long de détailler ici.

9 Visant à la fois au synchronisme et au diachronisme, l'étude de ces trente-trois années de débats a d'abord consisté en une présentation des principales controverses parlementaires de la Restauration et de la monarchie de Juillet, et du rôle qu'y tenaient les références historiques. Les débats de la Restauration, puis ceux de la monarchie de Juillet, ont fait l'objet d'études séparées. Celles-ci mettaient en évidence, sans grande surprise à vrai dire, l'importance de la rupture de 1830. Elle correspond à une restriction drastique de l'importance des références antérieures à 1789, qui cependant n'évoluent guère dans leur contenu, et à une mutation significative des références à la Révolution et à l'Empire.

10 Comme beaucoup d'autres travaux quantitatifs, le premier résultat de ce travail se limite donc à apporter une confirmation statistique attendue à une impression générale, désormais confortée de manière indubitable.

11 L'étude plus fine des différentes phases de la Restauration comme de la monarchie de Juillet vient cependant apporter des indications plus originales. Elle permet notamment de mettre en évidence l'évolution de la stratégie des libéraux et de celle des ultras au cours des dernières années de la Restauration. Les premiers, après avoir fait de la défense des principes de la Révolution et de ses premiers acteurs leur terrain de bataille historique préféré, l'abandonnent lors de la dernière législature de la Restauration, et notamment lors du débat sur l'Adresse des 221. Les ultras, au contraire, se focalisent de plus en plus sur la dénonciation de cette période et de ses acteurs, dont les libéraux ne seraient que les épigones, au point que toute autre référence historique tend à disparaître de leurs discours.

12 Cette prédilection des opposants pour le recours à un passé reculé, leur tendance à faire appel au temps, en l'occurrence aussi bien le passé dans sa globalité que l'avenir, contre le présent incarné par le pouvoir et ceux qui le soutiennent, se retrouve également sous la monarchie de Juillet, même si les uns et les autres restent obnubilés par le passé proche, postérieur à 1789. Le régime s'est efforcé, par divers moyens à l'instar de la célèbre galerie des batailles à Versailles, de récupérer l'ensemble du passé national à son profit. Pourtant, à la Chambre, ce sont ses adversaires, républicains et légitimistes, ou l'opposition au pouvoir en place – la gauche dynastique d'Odilon Barrot, voire le centre gauche d'Adolphe Thiers sous le long ministère Guizot – qui ont le plus tendance à recourir au passé, tendance qui ne fait que s'accroître au fur et à mesure que l'on se rapproche de 1848. De leur côté, les soutiens des ministères successifs se contentent le plus souvent d'évoquer la Révolution et le passé le plus proche.

13 Après cette mise en perspective du poids relatif des différents moments du passé de 1815 à 1848, on s'est attaché à mettre en évidence les représentations de ces différents moments et personnages du passé qui émergent du discours parlementaire, en s'interrogeant sur les permanences et les évolutions qui ont pu se produire au fil du temps. Sans surprise, ce sont les monarques et les hommes de guerre qui constituent le noyau dur de ces références ; la présence des acteurs étrangers – du moins si l'on délaisse l'Antiquité – est rare, même si des personnages

issus de l'histoire britannique depuis les Temps Modernes, d'Elisabeth à Wellington en passant par Pitt le Jeune et les Stuart, tiennent un rang notable dans ce palmarès, d'une part parce qu'ils sont les figures d'un pays qui constitue l'adversaire par excellence depuis près de cinq siècles, d'autre part parce que le Royaume-Uni constitue le modèle politique de la monarchie constitutionnelle, qu'on cherche à suivre ou dont on cherche au contraire à se démarquer. De même, en dehors de quelques brillantes exceptions, les occurrences d'administrateurs, d'hommes de lettres ou de scientifiques du passé restent marginales. Quant à celles des femmes, elles sont réduites à la plus simple expression : quelques mentions des souveraines d'autres pays, loi salique oblige. Jeanne d'Arc elle-même est quasiment absente de ces débats, ce qui, même si l'on tient compte des limites de notre échantillon, invite à nuancer l'importance que d'aucuns lui accordent dans les controverses politiques.

14 En cherchant à démêler la façon dont est perçu le temps historique, on débouche sur une tripartition du temps fondamental, qui distingue l'Antiquité, la période qui court du début du Moyen Âge aux débuts de la Révolution, qu'on a baptisée du nom de « Temps de l'Avant », et un présent proche depuis ces derniers. L'Antiquité, domaine par excellence des préceptes moraux et de vérités générales relatives à la conduite des Etats – on reconnaît là les traces d'une scolarité qui n'a guère changé sur ce plan depuis l'Ancien Régime – est la période du temps immobile, voire d'une uchronie, sans lien direct avec le temps présent. Le Moyen Âge et les Temps Modernes sont tout à la fois un temps des origines, des racines, souvent confus et indistinct, et le temps de l'émergence d'une chronologie, d'acteurs historiques nettement identifiés, de plus en plus nombreux au fur et à mesure que l'on se rapproche du présent, dominés par la figure omniprésente du Roi-Soleil. L'image de Louis XIV, comme celle des autres personnages évoqués, reste à peu près figée tout au long de notre période. Plus généralement, on s'aperçoit d'une certaine fossilisation du discours des députés sur l'Antiquité, le Moyen Âge et les Temps Modernes, qui véhicule un petit nombre de stéréotypes : cela résulte du caractère fragmentaire des références historiques, disséminées dans des discours politiques qui n'ont pas la vérité historique pour enjeu, et contribue à l'enracinement d'une mythologie nationale dont on retrouve bien des traits dans les manuels républicains de la Troisième République, par exemple.

15 Quant au discours sur la Révolution, il ne peut que se renouveler. Ne serait-ce que parce que c'est au cours de ces années que se constituent les principales grilles de lecture de la Révolution française, clairement liées aux antagonismes politiques du moment. Aussi, lorsqu'ils évoquent cette période, les parlementaires se réfèrent en diverses occasions à des historiens précis, souvent pour les condamner ou les approuver, alors que de telles mentions sont beaucoup plus rares lorsqu'ils se réfèrent aux autres périodes, et les quelques occurrences se limitent alors à des arguments d'autorité.

16 Sous la Restauration, le clivage essentiel oppose la vision manichéenne des contre-révolutionnaires, opposant les monstres révolutionnaires à leurs victimes, au premier rang desquelles se détache la figure christique de Louis XVI, à un regard libéral plus complexe, qui se précise dès les premières années de la Restauration : il oppose les principes positifs de la Révolution à certaines manifestations néfastes, et débouche dans les années 1820 sur la thèse des deux Révolutions, inspirée par les œuvres de Thiers et de Mignet, qui se résume progressivement par l'opposition entre 1789 et 1793. Cette vision, qui permet bien des nuances selon que l'on insiste sur les aspects positifs ou négatifs, est très largement dominante sous la monarchie de Juillet. En effet, les anciens libéraux de la Restauration, qui constituent désormais le Juste Milieu, avec toutes ses nuances, sont désormais largement majoritaires. De plus, le regard que portent les légitimistes sur la Révolution a considérablement évolué par rapport à celui des ultras de la Restauration : ils se mettent à faire régulièrement l'éloge du mouvement de 1789, dont ils déplorent le dévoiement ultérieur. Ce nouveau regard présente bien des points communs avec la vision libérale. Quant aux républicains, qui ne sont qu'une poignée à la Chambre, même s'ils insistent davantage sur les aspects positifs de la Révolution, il faut attendre la fin des années 1840 pour que quelques-uns d'entre eux, à commencer par Ledru-Rollin, se lancent à la Chambre dans l'éloge de la Convention en face d'un auditoire qui exprime fortement sa réprobation. Au total, il semble donc qu'un certain décalage se manifeste

sous la monarchie de Juillet entre une production historiographique en pleine évolution, et un regard plus figé de l'immense majorité des parlementaires : cette attitude de l'auditoire amène d'ailleurs des députés à nuancer leurs jugements selon qu'ils s'expriment à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hémicycle, on pense notamment à Lamartine.

17 De fait, de 1815 à 1848, l'image noire de la Terreur ne cesse de prédominer, comme en témoigne d'ailleurs l'acharnement des uns et des autres à considérer le camp adverse comme celui des successeurs, conscients ou non, de Marat ou de Robespierre. Si une telle attitude de la part des contre-révolutionnaires ne fait que conforter leur idéologie, on la retrouve également chez les opposants du côté gauche. On l'observe ainsi chez les députés libéraux au moment des débats sur les lois de 1820 ou lors de l'expulsion de Manuel, et sous la monarchie de Juillet chez les adversaires républicains des lois de septembre. Lors du vote de la flétrissure, en 1844, les opposants légitimistes, visés par le texte, et l'opposition de gauche, dynastique ou républicaine, développent à l'unisson cette comparaison pour s'opposer sans succès au paragraphe de l'Adresse.

18 Dans tous les cas, le processus révolutionnaire semble dépasser les hommes qui occupent temporairement le devant de la scène, et qui ne sont que relativement rarement mentionnés. Tout change avec l'accession au pouvoir de Napoléon Bonaparte, personnage qui exerce une fascination tout au long de cette période, et représente pas moins du quart des références des députés à des personnages du passé. Le personnage entre très rapidement dans une légende qui se cristallise dès le début des années 1820, même du côté droit. En effet, c'est à ce moment que sa mort, et le tournant réactionnaire et autoritaire pris par la majorité ultra, occasionnent une très rapide revalorisation du personnage au sein de cette tendance politique. Il apparaît désormais de façon consensuelle comme le Grand Homme, dont les aspects tyranniques, rituellement dénoncés par toutes les forces politiques, sont cependant plus que compensés par les éloges adressés au législateur et au chef de guerre.

19 Ce mouvement prend sa forme achevée lors des premières années de la monarchie de Juillet, où la référence à Napoléon devient obsédante. Le retour des Cendres, avec le célèbre discours de Lamartine du 26 mai, marque cependant une inflexion, si ce n'est un tournant. La figure de l'Empereur, tout en restant dominante, se fait légèrement moins présente au cours des dernières années du règne de Louis-Philippe.

20 Tous ces éléments laissent deviner un rapport à l'histoire, en tant que savoir constitué, et au temps, beaucoup plus complexe que ce que la vision sommaire de deux mémoires affrontées autour de la conception d'un temps linéaire omniprésent – progressiste pour les hommes de gauche, décadent pour ceux issus de la mouvance contre-révolutionnaire – laisse entendre. C'est tout l'objet de la troisième partie, qui s'interroge sur le statut de l'histoire dans le discours des députés, à la fois central et fragile. Le statut discursif de l'histoire est en effet problématique : les députés s'efforcent de le renforcer dans leur propre argumentation, et ils l'invoquent comme argument d'autorité, recourant pour cela à divers procédés stylistiques, à commencer par le fréquent usage de la réification et de la personnification ; en même temps, ils sont sans cesse obligés de s'opposer à des arguments adverses appuyés sur la même autorité. Faute d'un véritable dialogue entre des discours qui se succèdent plus qu'ils ne se répondent, du moins en ce qui concerne les arguments historiques, il existe donc une tension constante entre la tentation de constituer l'histoire en savoir objectif incontestable, dont on invoque l'autorité sans s'interroger le moins du monde sur la genèse de sa construction, et la volonté de placer hors du discours des épisodes dont on conteste l'utilité dans l'intelligibilité du présent. Cette tension se double souvent de l'opposition entre une histoire-mémoire, placée du côté de la passion, qui s'opposerait à une histoire-savoir dépassionnée. Cette distinction théorique, formulée depuis longtemps, n'a cependant guère de traduction concrète, autre que de servir à réfuter les arguments adverses, mais cela n'empêche pas les mêmes orateurs de parsemer de fleurs de rhétorique empruntées le plus souvent à l'histoire leur propre argumentaire.

21 Ces pratiques littéraires nourries de l'Antiquité, moins par les exemples choisis que par les procédés mis en œuvre, font référence à un temps immobile ou cyclique. Elles sont l'une des causes de la pluralité des conceptions du devenir historique qui se manifeste dans les discours des députés. Le temps linéaire, progressif pour les uns, tendant à la décadence pour les

autres, essentiellement les députés ultras puis légitimistes, est ainsi loin d'être la seule modalité temporelle qui transparait dans le discours parlementaire. Le temps de la diplomatie et de la guerre, thèmes de prédilection pour les députés tout au long de cette période, notamment après 1830, est en effet essentiellement perçu comme immobile. De plus, le rythme souvent cyclique du calendrier parlementaire (session annuelle, étapes des discussions des projets de loi...), la nécessité pour l'opposition de gauche de dramatiser l'enjeu des débats, et d'annoncer un sombre avenir si l'on suit l'avis d'une majorité ultra – sous la Restauration – ou conservatrice – sous la monarchie de Juillet – contribuent à nuancer fortement, même s'il ne faut pas totalement la remettre en cause, la foi dans le Progrès et dans un mouvement linéaire du temps qui est régulièrement niée et proclamée par les mêmes orateurs.

22 Ces incohérences de l'ordre du temps, et plus généralement d'un processus historique, dont les exigences du discours parlementaire brisent par ailleurs la continuité, ont deux conséquences : d'une part, ils conditionnent les épisodes du passé qui peuvent être cités dans tel ou tel type d'argumentation, et permettent ainsi d'expliquer le paysage historique qui se dégage du discours parlementaire, tel que nous l'avons précédemment analysé. D'autre part, ils rendent d'autant plus nécessaire l'intégration du devenir historique dans une mythologie nationale, dont les éléments constitutifs, essentiellement liés aux relations internationales, sont consensuels dans l'ensemble. Cette mythologie se compose de quelques grands épisodes militaires, heureux ou malheureux, comme la guerre de succession d'Espagne ou celle de Sept Ans... et des quelques grandes figures, noires ou blanches, qui leur sont associés, en l'occurrence Louis XIV et Louis XV. Cette mythologie, annonce la synthèse républicaine ultérieure, ce qui explique la parenté de nombre de nos conclusions avec celles de Jean El Gammal. Dans la formation de cette identité nationale, on pourrait d'ailleurs souligner une certaine parenté entre le rôle de la germanophobie après 1870, et celui de l'anglophobie sous la monarchie parlementaire, et plus particulièrement sous le règne de Louis-Philippe, alors que les souvenirs de la deuxième guerre de Cent-Ans sont particulièrement vivaces, d'autant qu'à plusieurs reprises le conflit semble prêt de reprendre. Mais, en dépit des efforts des gouvernements du roi des Français pour incarner l'ensemble du passé national, c'est cependant en bonne partie contre le régime que s'opère cette synthèse.

Notes

1 Voir P. Nora : « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », dans *Les lieux de mémoire*, pp. 24-25.

2 Voir par exemple R. Gildea : *The Past in French History*, New Haven, Yale University Press, 1994, pp. 7-10 notamment.

3 Voir C.-O. Carbonell : *Histoire et historiens. La grande mutation*, Toulouse, Privat, 1975.

4 Il faut bien évidemment se reporter à l'œuvre pionnière de R. Rémond, qui postule que les traditions des droites françaises se sont forgées au cours du premier XIX^e siècle : *Les droites en France*, Aubier-Montaigne, 1982 (1^{ère} éd. 1954). D'autres perspectives se rencontrent dans la somme dirigée par J.-F. Sirinelli : *Histoire des droites en France*, Gallimard, 1992, 3 volumes. Quant à l'importance de ces mêmes années sur les forces politiques de gauche, voir J.-J. Becker et G. Candar (dir) : *Histoire des gauches en France*, La Découverte, 2004, 2 volumes, et bien entendu plus particulièrement le tome 1 significativement intitulé : *L'héritage du XIX^e siècle*.

5 A. de Musset : *La confession d'un enfant du siècle*.

6 Voir Corinne Legoy : « La figure du souverain médiéval sur les scènes parisiennes à la Restauration », *Revue historique*, 1995, pp. 321-65 ; du même auteur, concernant Henri IV : « La gloire et le temps », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2002-25, Le temps et les historiens, mis en ligne le 29 juin 2005 : <http://rh19.revues.org/document434.html>. Sur les références aux joutes parlementaires anglaises, un épisode particulièrement significatif a lieu en 1842, à l'occasion de la discussion de la loi de régence. Lamartine évoque le précédent britannique de 1788, et les affrontements entre Pitt et Burke à l'occasion de la première crise de dévotion de George III. Il s'attire les foudres d'Odilon Barrot, qui s'est senti visé par la référence au leader whig. Lamartine prend par la suite le soin de démentir toute volonté de dresser un parallèle

dans son exemple historique. L'*Histoire des Girondins*, du même auteur, est aussi perçu par certains comme un texte à clés, décrivant la situation politique de la fin des années 1840.

7 Voir Alain Corbin : « L'agitation dans les théâtres de Province sous la Restauration », dans *Le temps, le désir, l'horreur*, Flammarion, 1998.

8 L'inventaire est loin d'être exhaustif. Voir respectivement Claude Nicolet : *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Perrin, 2003 ; Gerd Krumeich : *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Albin Michel, 1993 (1989 pour la 1^{ère} édition en langue allemande) ; Jean-Marie Moeglin : *Les bourgeois de Calais. Essai sur un mythe historique*, Albin Michel, 2002 ; Christian Amalvi : *Le goût du Moyen Âge*, Plon, 1996 ; Laurent Avezou : *Sully à travers l'histoire. Les avatars d'un mythe politique*, Ecole Nationale des Chartes, 2001 ; du même : *La légende de Richelieu. Fortune posthume d'un rôle historique du XVII^e au XX^e siècle*, thèse soutenue à Paris I, le 7 décembre 2002.

9 J. El Gammal : *Politique et poids du passé dans la France fin de siècle*, Pulim, 1999.

10 L'importance de la Chambre des pairs ne doit pas être mésestimée, comme l'a rappelé E. de Waresquiel dans : *La chambre des pairs héréditaires de la Restauration (1814-1830). Débat idéologique et pratique politique*, 1996 (thèse sd J. Tulard). Son rôle fut néanmoins dans l'ensemble secondaire, et il décroît encore sous la monarchie de Juillet.

11 Le débat sur l'Adresse est devenu le moment décisif de la vie parlementaire depuis le second ministère Richelieu, renversé suite à l'adoption d'un paragraphe très hostile en décembre 1821. Depuis lors, l'opposition comme le cabinet font de l'adoption de certains paragraphes ou de certains amendements une sorte de « question de confiance ». Le vote de la célèbre Adresse des 221 ne fait que confirmer cet état de fait, qui persiste tout au long de la monarchie de Juillet, où les ministères successifs remporteront toujours la majorité lors de ce débat. Il faut cependant signaler qu'en 1839, à l'époque de la Coalition, le ministère Molé juge insuffisante la courte majorité de 13 voix qu'il obtient, 221 voix – on parla des nouveaux 221 – contre 208, et la dissolution manquée qui s'ensuit le contraint à démissionner.

Pour citer cet article

Référence électronique

Pierre Triomphe, « Les mises en scène du passé au Palais-Bourbon (1815-1848). Aux origines d'une mémoire nationale. », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 32 | 2006, mis en ligne le 29 décembre 2006. URL : <http://rh19.revues.org/index1133.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés

Thèses et HDR dix-neuviémistes : 2005